DLP 23-05-90329058

ISSN : 0980-9384

Avertissements agricoles

PUBLICATION PÉRIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

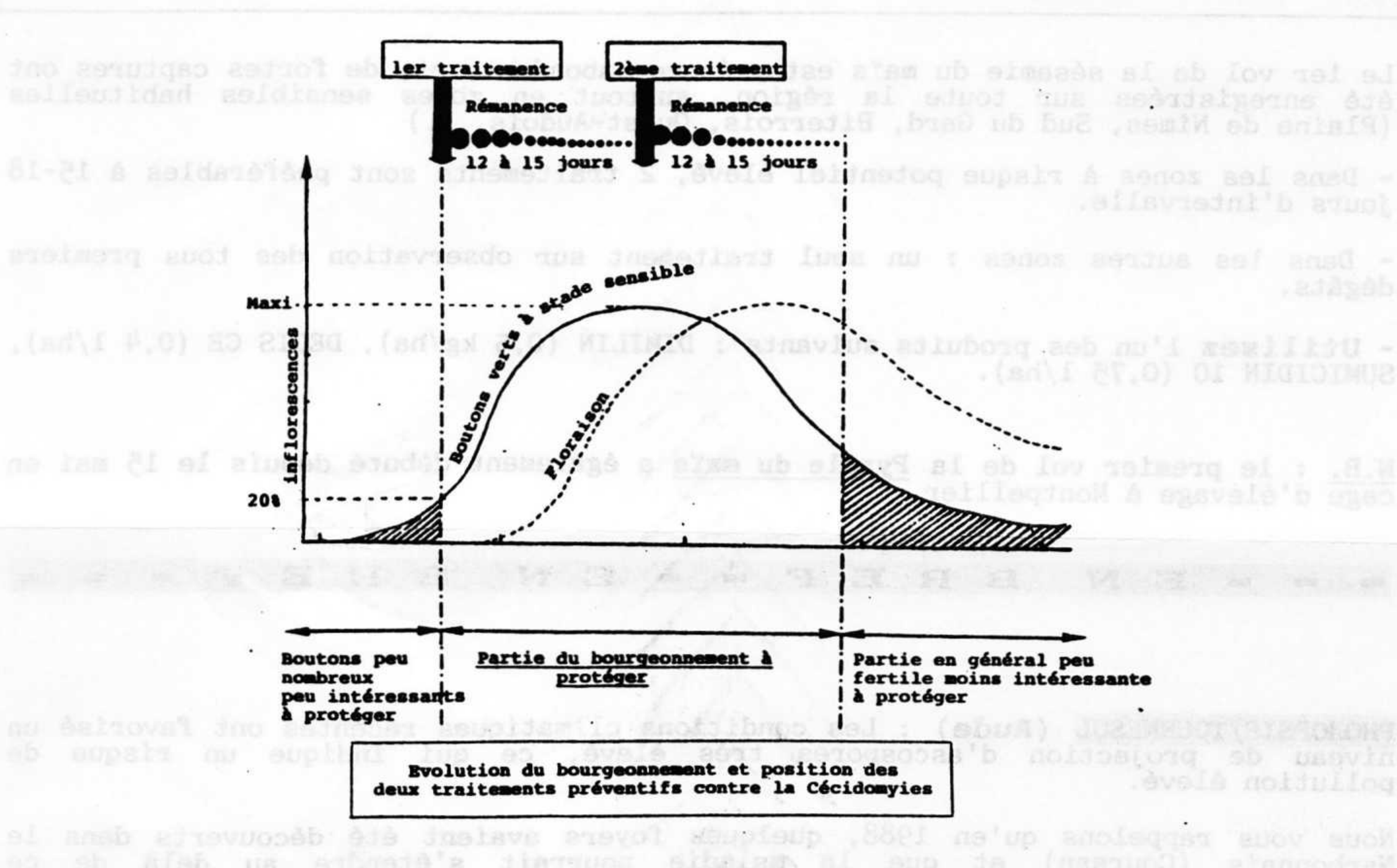
Régisseur de Recettes de la D.R.A.F.
C.C.P. Montpellier 5238-12 G

GRANDES CULTURES SEMENCES **40M - 21 Mai 1990**

LUZERNE A GRAINES - N° 3
(en collaboration avec la FNAMS et les SUADS de l'Aude, du gard et de l'Hérault)

CECIDOMYIES :
- **Zones précoces : renouvellement du traitement**
- **Zones très tardives et parcelles précoupées : premier traitement**

ESCARGOTS : Ne vous laissez pas envahir

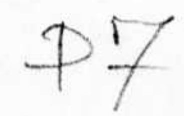


Evolution du bourgeonnement et position des deux traitements préventifs contre la Cécidomyies

TRAITEZ à l'aide du fenvalerate à 30 g/ha (SUMICIDIN 10 à 0,3 l/ha)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
ÉDITION DE LA STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tél. 67 92 41 42





Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD

ESCARGOTS

- Le seuil de 50 individus, en 5x5 coups de filet fauchoir est dépassé localement dans certaines parcelles du réseau dans les secteurs de Quissac, Est de Montpellier, Béziers et de l'Ouest-Audois.

- Ces ravageurs se manifestent actuellement à la faveur des dernières pluies.

- Pensez à la qualité du battage : ces mollusques progressent à partir des bordures.

* dans la période en cours, après observation, l'application des spécialités anti-mollusques peut être limitée aux bordures des champs sous forme de petits granulés.

* après invasion en profondeur dans la luzernière, l'efficacité est plus aléatoire (sauf après précoupe, à proscrire actuellement)

- appliquez des spécialités à base de :

. mercaptodiméthur (MESUROL) à 3 kg/ha d'une spécialité à 4%
. métaldéhyde (nombreuses spécialités) à 15-20 kg/ha d'une spécialité à 5%.

- Traitez en soirée au moment de l'activité des ravageurs.

MAÏS : - 1er vol sésamie très important : protégez les cultures de semences dès le stade 2 feuilles

Le 1er vol de la sésamie du maïs est précoce, abondant, et, de fortes captures ont été enregistrées sur toute la région, surtout en zones sensibles habituelles (Plaine de Nîmes, Sud du Gard, Biterrois, Ouest-Audois,...)

- Dans les zones à risque potentiel élevé, 2 traitements sont préférables à 15-18 jours d'intervalle.

- Dans les autres zones : un seul traitement sur observation des tous premiers dégâts.

- **Utilisez** l'un des produits suivants : DIMILIN (0,5 kg/ha), DECIS CE (0,4 l/ha), SUMICIDIN 10 (0,75 l/ha).

N.B. : le premier vol de la Pyrale du maïs a également débuté depuis le 15 mai en cage d'élevage à Montpellier.

- - - E N B R E F - - E N B R E F - - -

PHOMOPSIS/TOURNESOL (Aude) : Les conditions climatiques récentes ont favorisé un niveau de projection d'ascospores très élevé, ce qui indique un risque de pollution élevé.

Nous vous rappelons qu'en 1988, quelques foyers avaient été découverts dans le Narbonnais (Coursan) et que la maladie pourrait s'étendre au delà de ce département.